



Le **nouveau** journal des traminots du Mode Lourd

# L'Aiguille

N° 1—Hiver 2026



## Édito: Vers une année de luttes et de victoires !

Depuis l'allotissement, notre syndicat a su confirmer sa place de première organisation syndicale du réseau, au plus proche des agents, de leurs besoins, et de leurs préoccupations quotidiennes.

Alors que des négociations cruciales s'ouvrent à l'échelle du Mode Lourd, nous pouvons déjà nous assurer que **la mobilisation des travailleuses et des travailleurs a permis d'assurer la suppression de certaines des mesures abominables que le gouvernement voulait faire payer au monde du travail tout entier** : suppression de jours fériés, désindexation des pensions de nos camarades retraités, doublement des franchises médicales etc...

Les décideurs libéraux et le nouvel opérateur *made in* RATP font de leur mieux pour mettre en concurrence les transports au détriment des valeurs du service public qui nous sont chères. Pourtant, **nous avons su démontrer par notre professionnalisme et notre engagement dans les luttes notre détermination collective à se battre pour un monde meilleur !**

N'oublions pas que pendant que certains d'entre nous profitons des fêtes de fin d'année pour passer du temps avec les nôtres, des bombes pleuvaient

sur les toits de nombre de familles innocentes, victimes de l'impérialisme et de guerres meurtrières qui n'enrichissent qu'une poignée de capitalistes spécialisés dans la vente d'armes, mais dont souffrent tant de peuples.

Nous pouvons agir ! Par notre force collective, démontrons à nos dirigeants qu'un monde meilleur est possible. En particulier dans un contexte où l'extrême-droite et ses idées nauséabondes pullulent à l'approche de prochaines élections.

Voilà pourquoi **la CGT des TCL Mode Lourd et l'ensemble de ses militants souhaitent aux agents du réseau et à leurs familles une belle et heureuse année de luttes et de victoires sociales, par-delà toutes les frontières !**

A cette occasion, vous avez entre vos mains le premier numéro de *l'Aiguille*, le journal des traminots du Mode Lourd.

**Qui s'y frotte s'y pique !**

La Commission Exécutive  
Du syndicat

**« Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu »**

**Bertolt Brecht**

# Calendrier des négos

La RATP veut des accords sans contrepartie, la CGT revendique !

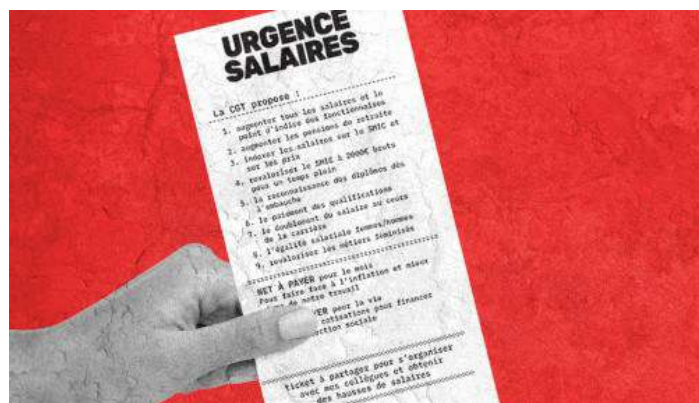
Dès fin novembre, et jusqu'à mi-février, la direction de RDL convoque les OS représentatives, dont la CGT TCL ML, à de soi-disant « négociations » sur les accords et usages en vigueur dans l'entreprise.

Conformément aux engagements pris vis-à-vis de SYTRAL Mobilités lors des réponses aux appels d'offre, **une DUE (décision unilatérale de l'employeur) instaurant le « socle social » dans la nouvelle entreprise a été prise début 2025 par la direction de RDL. Mais cela ne la dispense pas de l'obligation d'ouvrir des négociations pour des « accords de substitution » aux rares accords existants.** La RATP a souhaité regrouper ces négociations en 2 gros blocs, l'un sur tous les sujets relatifs à l'organisation du temps de travail, l'autre sur le « statut collectif » (qui définit les avantages sociaux non conventionnels, comme le 13<sup>ème</sup> mois, la prime vacances etc...).

S'y ajoutent les négociations sur les frais de santé et la prévoyance, ainsi que l'accord sécurité, en vigueur auparavant chez Keolis Lyon. Les NAO 2026 viendront ensuite.

Sans surprise, la délégation CGT constate que ces négociations n'en sont pas vraiment : toutes les revendications amenées pour le moment sont rejetées ou renvoyées à plus tard. **La direction nous présente à marche forcée des projets d'accords déjà ficelés, reprenant l'ensemble des dispositions légales (Code du travail, décret Perben, Convention collective des transports urbains) et celles du socle social, non sans quelques erreurs de transcription faites dans la précipitation.**

Certains mauvais esprits pourraient penser que ces erreurs ont été glissées volontairement, peut-être pour tester les OS, ou pour les pousser à la signature après avoir pris leurs remarques en compte, en corrigeant les bourdes. Mais la CGT, qui peut certes se féliciter de son sérieux, n'est pas un cabinet de conseil juridique au service de la direction !



**A**vec ou sans accord, la direction définira sa position sur ces sujets précis. **s'est engagée par contrat à** Nous exigeons, le cas échéant, un **respecter le socle social.** La DUE prise en accord spécifique, et pas un accord début d'année sera donc maintenue au-delà des 15 mois. **Le jour où SYTRAL** fourre-tout comme ceux que la direction veut imposer.

**Mobilités donnera le feu vert pour le remettre en cause, ce n'est pas un accord qui protégera les salariés,** qui se souviennent du projet *Edifis*, en 2008-2010, où la totalité des accords ont été dénoncés avec la complicité de l'autorité organisatrice de l'époque. Et on se souvient que les DUE prises alors ont tenu 15 ans sans être remises en cause.

Il existe bien quelques sujets où les dispositions dérogatoires nécessitent obligatoirement un accord pour être reconduites, par exemple l'accord d'annualisation du temps de travail pour les personnels à 7h30 ou 8h. C'est avec les salariés et ses syndiqués que la CGT

La CGT n'est pas aux ordres de la direction et ne bradera pas sa signature, en cédant à des pressions ridicules et parfois mensongères, ou en faisant passer leurs projets pour des victoires syndicales. Nous continuerons de porter nos revendications sur tous les sujets, en lien avec les salariés.

**Ce n'est que si au moins certaines de nos revendications sont prises en compte que nous envisagerons de signer des accords. Pour l'instant nous n'y sommes pas, et c'est au rapport de force que la CGT invite les salariés à se préparer.**

## Un exemple : la négociation sur les frais de santé :

**La CGT revendique l'augmentation de la prise en charge employeur pour la mutuelle, et à minima l'absence d'augmentation du taux de cotisation pour les actifs comme pour les retraités. La direction a non seulement refusé, mais elle a même essayé de nous faire accepter l'augmentation importante des cotisations pour les retraités, alors même que le contrat hors cadres (actifs + retraités) est largement bénéficiaire, ce qui attaque ouvertement la solidarité inter-générationnelle que la CGT défendra sans relâche. De qui se moque-t-on ? La CGT ne rentre pas dans ce jeu. Les actifs d'aujourd'hui sont les retraités de demain !**



## Du côté du bus et de la SPL RU

Nos camarades de la SPL RU ont obtenu la prise en charge à 80% de la mutuelle, tandis qu'au bus, les RTT sont désormais 100% à la main des salariés. De réelles avancées pour les agents qui doivent nous permettre de niveler par le haut l'ensemble de nos droits !

## Les transports sont-ils le dindon de la farce des municipales ?

Comme à chaque élection municipale, les transports font leur arrivée dans le débat public à grand renfort de mesures démagogiques.

Ce qui est d'autant plus surprenant que la majorité des mesures proposées sont issues des candidats à la Mairie de Lyon qui semblent oublier que SYTRAL Mobilités n'est pas composé que des seuls élus lyonnais, mais bien de l'ensemble des collectivités !

**Le point commun entre toutes ces propositions : l'absence de financements nouveaux !** ce qui est d'autant plus étonnant quand on parle de gratuité des TCL sans poser la question des moyens nécessaires au fonctionnement du réseau. Rappelons que **le versement mobilités, principal impôt (à destination des employeurs) qui finance le réseau, reste plafonné et exempté toujours promoteurs immobiliers.**

Lorsque Jean-Michel Aulas parle de gratuité des TCL, demandons-lui s'il prendrait en charge 100% de l'abonnement des salariés de l'ensemble de Cegid, l'entreprise qui lui a rapporté des millions ? Demandons-lui également s'il prévoit de rembourser la prolongation de la T7 jusqu'à l'OL Vallée ?

Et quand c'est la majorité en place qui nous parle d'ouverture 24h/24h du réseau, la CGT a raison de s'interroger car SYTRAL Mobilités connaît bien la réalité de notre réseau et de son état, victime de son succès et des difficultés de financement.

**A nous de nous assurer que le prochain débat ait pour objet le retour d'un réseau unique, et sa gestion directe, débarrassée des opérateurs privés qui nous exploitent !**

---

## Un métro H24, What else ?

L'actuel Président de la Métropole a annoncé sur les réseaux sociaux la mise en place d'une circulation métro 24h/24 les week-ends, à partir de 2027.

Bravo ! diront les usagers...Et après...on fait comment ? **Au regard des difficultés rencontrées sur le réseau TCL**, des réorganisations qui pullulent dans les entreprises exploitant les TCL, qui érodent physiquement et moralement les salariés, et en l'état actuel du matériel roulant, des installations fixes, et des contraintes techniques, **les salariés des TCL sont dubitatifs devant une telle annonce pré-électorale qui relève surtout de l'incantation.**

**Plutôt que de céder à de la surenchère électorale, il serait bien de créer les conditions d'un réseau TCL serein et fiable en journée, au préalable**, avant de promettre des virées nocturnes aux noctambules. Ce serait déjà un pas en avant vis à vis des citoyens voyageurs qui ont fait confiance, il y a 6 ans aux élus de la Métropole et à SYTRAL Mobilités en particulier. Avoir un réseau qui fonctionne en mode nominal du lundi au dimanche, ainsi qu'un statut de service à haut niveau, serait déjà une belle promesse à mettre en œuvre, et attendue par les salariés, les habitants de la Métropole et des départements limitrophes.

---

## Un sanctuaire à vos côtés



L'année 2025 a été une année de célébration et d'anniversaire pour nos institutions. **130 ans de la CGT - 90 ans de la Bourse du travail - 80 ans de la sécurité sociale.** Beaucoup de Lyonnais connaissent la Bourse du travail par la salle de spectacle et les concerts qui y sont donnés, mais ignorent souvent sa vocation initiale et l'activité qui s'y déroule actuellement. Le conseil d'administration de la Bourse et l'IHS (Institut d'Histoire Sociale) CGT du Rhône ont décidé d'honorer cet événement dans le cadre des journées du patrimoine par l'organisation d'une journée portes ouvertes et découverte de la Bourse du travail, un lieu de mémoire des luttes syndicales à Lyon.

Construite en 1929, mise à la disposition des syndicats en 1934, elle fut inaugurée en 1935 par le maire de Lyon de l'époque Edouard Herriot. Lors des journées du patrimoine 2025, plus de 150 visiteurs ont pu découvrir entre autres : la bibliothèque, les archives de la Bourse, la salle des congrès Louis Viannet et aussi l'activité des différents syndicats locataires actuels de la Bourse par des présentations et exposition d'archives sur leur vie passée et actuelle.

**Pour M. Cosmas, historien: la Bourse du travail témoigne du dynamisme architectural des années 1930 à Lyon.** Il explique l'architecture du bâtiment, la frise, une mosaïque intitulée : *La vie embellie par le travail*. Annie Diaz, présidente du Conseil d'Administration de la Bourse du travail retrace l'histoire et les faits importants ayant eu lieu à la Bourse depuis sa création : le congrès de l' Union Départementale CGT en 1946 - meeting des traminois en 1958 - les événements de mai 68 - beaucoup de réunions et d'AG - le conflit des PTT en 1974 - les 100 ans des municipaux en 2002 etc...

Également une date très importante : un meeting de Martin Luther King en avril 1966. Deux ans plus tôt il avait reçu le prix Nobel de la paix. Martin Luther King vient à la Bourse pour prononcer un discours d'espoir d'une révolution non violente et pour l'égalité des droits. Il fut assassiné en 1968 à Memphis.

**Étant un des plus vieux syndicats de la Bourse, notre syndicat a participé à cette journée par la présentation de son activité actuelle et passée à travers la presse syndicale et les archives.**

Un clin d'œil à l'OTL et aux TCL par la présentation de casquettes

portées par les traminois ces années passées et les légendaires sacoches et composteurs, outil de travail des receveurs. Une journée très enrichissante, animée par 45 militants CGT et FSU. Cette journée fut très appréciée par les visiteurs et sera renouvelée en 2026.



## Attention ! Nouvelles modalités d'exercice du droit de grève

**P**ar une note de service, la direction a décidé unilatéralement de restreindre le droit de grève dans l'entreprise: une intention de grève ne peut plus commencer au cours de la journée de travail, mais uniquement à la prise de service ! Le syndicat à l'origine du préavis doit également être en copie du mail tandis que les adresses de déclaration ont changé.

La CGT conteste bien évidemment ces nouvelles modalités, qui reviennent de fait à interdire les débrayages (grève d'une durée inférieure à la journée) à des heures définies collectivement, par exemple pour que les grévistes puissent se rassembler, ou pour participer à une manifestation, à des heures indépendantes de la prise de service.

Cette nouvelle entrave au droit de grève, constitutionnel, ne saurait se justifier par la nécessité de la continuité du service public, déjà largement garanti par le délai de prévenance de 48h imposé aux agents depuis 2007 (et alors même que ce délai n'est pas toujours respecté par l'employeur pour l'attribution des horaires de travail).

La CGT des TCL Mode Lourd, avec la Fédération CGT des Transports, examine l'ensemble des recours possibles pour s'opposer à cette entrave. Reste que la meilleure défense du droit de grève, c'est toujours de l'exercer collectivement, massivement, et sur des revendications claires.

## Radio TCL - 666.66MHz - Restez branchés sur la fréquence, vous n'êtes pas à l'abri d'apprendre quelque chose...

- L'ancien directeur de Keolis Lyon est arrivé très discrètement cet été à la direction ferré et modes lourd du groupe RATP Dev. Prendre les mêmes et recommencer, était-ce le but de l'alotissement ? Ou diviser pour mieux régner ?
- La générosité les perdra ! La Juriste Relations Sociales au service de la direction des Ressources Humaines a quitté le navire RATP Dev Lyon. Une cagnotte en ligne (<https://www.lepotcommun.fr/pot/5xkruti7>) a été mise en place afin de la remercier comme il se doit. Quel ne fut pas notre étonnement en consultant la liste des participants. On espère désormais que chaque salarié qui part à la retraite, ou part pour un nouveau projet de vie, recevra de certains syndicats ou de son CSE un montant aussi généreux...

